

## GUIDE DES SERVICES MARITIMES MÉTÉOROLOGIQUES À L'INTENTION DES MARINS

### PRÉVISIONS MARITIMES POUR LA CÔTE ATLANTIQUE

Tous les marins, qu'ils soient des plaisanciers ou des professionnels, comptent sur les prévisions météorologiques maritimes pour les aider à prendre des décisions éclairées avant de partir sur l'eau ou durant un voyage. La vie des membres de l'équipage et de leurs passagers dépend de l'accès aux meilleures informations météorologiques disponibles.

C'est dans cette optique qu'Environnement Canada s'emploie à fournir des prévisions maritimes de la plus haute qualité à ses clients.

Cette brochure donne un aperçu de la gamme des services de prévisions météorologiques maritimes disponibles aux utilisateurs maritimes sur la Côte atlantique du Canada. Les autres brochures de cette série décrivent les services météorologiques maritimes disponibles dans d'autres secteurs marins partout au Canada.

### CE QUE COMPREND UNE PRÉVISION MARITIME

**La vitesse et la direction du vent :** La **vitesse du vent** correspond au vent moyen qui est attendu en eau libre et est indiquée en nœuds (1 nœud = 1,852 km/h).

La **direction du vent** fait référence à la direction **d'où** le vent souffle. La direction du vent est établie en fonction du nord vrai et non du nord magnétique.

**Les conditions météorologiques et la visibilité :** En plus d'une brève description des conditions météorologiques, la prévision comporte également un énoncé sur la visibilité lorsqu'il est prévu qu'elle sera réduite à près d'un mille nautique (1,852 km) ou moins.

**Les embruns verglaçants :** La prévision fait mention des embruns verglaçants si les conditions sont susceptibles d'occasionner une accumulation de glace sur les surfaces exposées des bateaux.

**Température de l'air :** Des températures de l'air sont incluses dans la prévision seulement s'il est prévu qu'elles seront de 0 °Celsius ou moins.

### LES AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES MARITIMES

**Des avertissements relatifs au vent** sont inclus dans la prévision régulière lorsque des vents atteignant les vitesses mentionnées dans les catégories suivantes sont attendus :

- **Avertissement de vent fort 20 à 33 nœuds** (*émis du 15 avril au 15 novembre et seulement pour les eaux côtières de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard*)
- **Avertissement de coups de vent 34 à 47 nœuds**
- **Avertissement de tempête 48 à 63 nœuds**
- **Avertissement de vent de la force d'un ouragan 64 nœuds ou plus** (*Cet avertissement ne signifie pas qu'un vrai ouragan est prévu ou en cours.*)



**Des avertissements d'embruns verglaçants** sont inclus dans la prévision régulière lorsqu'une accumulation de glace d'un taux de **0,7 cm à l'heure ou plus est prévue.**

**Nota :** les avertissements de vent fort, de coups de vent, de tempête, de vent de la force d'un ouragan et d'embruns verglaçants **ne sont pas** émis dans des bulletins d'avertissement distincts, mais plutôt mentionnés ou « signalés » dans la prévision régulière.

**Des avertissements localisés** sont émis pour toute condition météorologique dangereuse qui requiert l'attention immédiate du marin. Ces avertissements **sont** émis dans des bulletins d'avertissement distincts et **ne font pas** partie de la prévision régulière. Voici une liste des avertissements localisés et de leurs critères :

- Un **avertissement de grains** est émis lorsque des rafales de 34 nœuds ou plus accompagnées d'averses ou d'orages sont prévues ou observées dans le secteur.
- Une **veille de grains** est émise pour donner un préavis de conditions qui sont propices à la formation de grains.
- Un **avertissement de tornade** est émis lorsqu'il y a des signes de formation de tornade au-dessus d'un secteur marin ou qu'une tornade existante venant des terres se déplace vers un secteur marin adjacent.
- Une **veille de tornade** est émise pour donner un préavis de conditions qui sont propices à la formation de tornades.
- Une **veille de trombe marine** est émise pour donner un préavis de conditions qui sont propices à la formation de trombes marines d'air froid.
- Un **avertissement de niveau d'eau élevé** est émis pour prévenir les marins et les populations côtières que des niveaux d'eau ou des vagues anormalement hauts peuvent affecter les régions côtières et littorales.
- **Des avertissements et des veilles maritimes spéciaux** sont émis pour décrire toute autre condition autre que celles des avertissements/veilles définis risquant d'avoir des conséquences dangereuses pour la navigation.

### PRODUITS DE PRÉVISION DISPONIBLES

La **prévision régulière**, ou prévision maritime à court terme, est émise quatre fois par jour et couvre la journée en cours et la journée suivante. Elle comprend des renseignements détaillés sur les vents et une description générale des conditions météorologiques. Elle comprend également tous les avertissements de vent et d'embruns verglaçants en vigueur à ce moment.

La **prévision à long terme** est émise deux fois par jour et couvre la période allant de la fin de la prévision régulière (la journée en cours et la journée suivante) à la fin de la cinquième journée de la période de prévision (jours trois à cinq). Elle comprend seulement une description générale des conditions de vent attendues.

La **situation maritime technique** est émise en même temps que la prévision régulière. Elle donne un aperçu général de la position, de l'intensité et du déplacement des principaux systèmes météorologiques (dépressions, anticyclones, fronts) qui toucheront la région durant la période de prévision.

Le **communiqué maritime** est un bulletin non régulier pouvant être émis pour aviser la communauté maritime de conditions potentiellement dangereuses. Il peut également être émis pour prévenir les marins de systèmes météorologiques très importants attendus dans la prévision à long terme.

La **prévision de la hauteur des vagues** est émise deux fois par jour et couvre la journée en cours et la journée suivante. Cette prévision ne décrit pas la hauteur **maximale** des vagues pouvant être atteinte, mais plutôt la hauteur **significative** des vagues attendue. La hauteur significative des vagues se définit comme la **moyenne des hauteurs du tiers supérieur de l'ensemble des vagues formées**. Les hauteurs de vague sont présentées en mètres et mesurées du creux au sommet.

La **prévision NAVTEX** est une version abrégée des produits de prévision maritime susmentionnés qui est transmise par la Garde côtière canadienne par NAVTEX. Cette prévision est destinée aux marins étrangers naviguant dans les eaux canadiennes.

Les **bulletins sur les conditions glacielles dangereuses** sont émis une fois par jour et couvrent la journée en cours et la journée suivante. Ces bulletins contiennent de l'information sur l'état des glaces et les icebergs et tous les avertissements ayant trait à la glace marine. De l'information détaillée sur les glaces est offerte sur le site Internet Météo d'Environnement Canada au [www.meteo.gc.ca](http://www.meteo.gc.ca).

Une **prévision maritime relative à la navigation de plaisance** est émise pour le lac Bras D'or trois fois par jour entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 octobre. Cette prévision comprend de l'information sur les vents, les précipitations et la visibilité mais ne donne pas d'informations sur la hauteur des vagues. Cette prévision est valide pour une période de 36 à 48 heures.

### COMMENT VOUS INFORMER DES PRÉVISIONS MARITIMES, DES AVERTISSEMENTS ET DE L'INFORMATION MÉTÉOROLOGIQUE EN VIGUEUR POUR VOTRE RÉGION

**Site Internet Météo d'Environnement Canada :** visitez le site Internet d'Environnement Canada au [www.meteo.gc.ca](http://www.meteo.gc.ca).

**Services de consultation sur les prévisions** (des frais d'utilisation s'appliquent) : parlez directement à un représentant d'Environnement Canada en composant le 1-900-565-6565 (facturation directe) ou le 1-888-292-2222 (accès par téléphone cellulaire, facturation sur carte de crédit).

**Répondeurs automatisés :** des enregistrements sur les prévisions et les avertissements publics et maritimes émis par Environnement Canada peuvent être écoutés gratuitement en composant l'un des numéros de téléphone locaux. Pour connaître le numéro du répondeur desservant votre région, veuillez consulter la carte au dos de la présente brochure.

**Radiométéo :** écoutez les prévisions météo d'Environnement Canada diffusées sur la bande radio VHF-FM, 24 heures par jour (consultez la carte au dos de la présente brochure pour connaître la liste des fréquences). Pour plus de détails, visitez le [www.msc.ec.gc.ca/msb/weatheradio/index\\_f.cfm](http://www.msc.ec.gc.ca/msb/weatheradio/index_f.cfm)

**Radiodiffusion maritime continue de la Garde côtière canadienne :** Les prévisions météorologiques maritimes d'Environnement Canada sont également disponibles par radiodiffusion maritime continue de la Garde côtière (consultez la carte au dos de la présente brochure pour la liste des fréquences). Pour de l'information sur les Aides radio à la navigation maritime, visitez le [www.ccg-gcc.gc.ca](http://www.ccg-gcc.gc.ca).

### CONTACTEZ-NOUS

Pour des renseignements d'intérêt général, pour émettre des commentaires et pour signaler des défauts d'équipement, visitez le [www.meteo.gc.ca/mainmenu/contact\\_us\\_f.html](http://www.meteo.gc.ca/mainmenu/contact_us_f.html) ou envoyez un courriel à [weather.info.meteo@ec.gc.ca](mailto:weather.info.meteo@ec.gc.ca).

